

FEE Bat AUDIT RENO : devenir auditeur énergétique en maisons individuelles



Code formation : MOD_Audit



Durée : 2,5 jours (17H30).

NOUVEAU PROGRAMME 2024 suite évolution réglementaire : cette formation intègre désormais les modalités de l'audit réglementaire en conservant celles de l'audit incitatif.

Public concerné :

- Artisans, compagnons, conducteurs de travaux, thermiciens, responsables de bureaux d'études.

Effectif :

- 12 participants au maximum.

Prérequis :

- Français : lu, écrit, parlé
- Disposer d'un ordinateur avec micro et webcam et d'une bonne connexion internet
- Maîtriser les fondamentaux de la thermique du bâtiment. Recommandation : avoir suivi au préalable le module FEEBat Renove.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Formateur habilité, sélectionné pour ses compétences techniques, pédagogiques et digitales
- Formation multimodale alternant 2H en visioconférence, 2 journées en présentiel et 1H30 (minimum) d'exercices en autonomie sur plateforme de formation à distance (LMS AFABAT-ONLINE)
- Nombreuses ressources et documentation remis à chaque stagiaire ou accessibles en téléchargement.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Signature de feuilles d'émergence pour les séquences présentiels
- Enregistrement des temps de connexion de chaque stagiaire sur la plateforme d'e-learning
- Autoévaluation des acquis et de la qualité de la formation renseignée par le stagiaire à l'issue de l'action
- Formation sanctionnée par la remise d'une attestation de formation.

Le + de la formation : à l'issue de cette formation, vous pourrez demander la qualification d'auditeur énergétique de maison individuelle (Qualibat n° 8731 ou OPQIBI n°1911).

Objectifs :

- Etre capable de réaliser un audit énergétique de maison individuelle
- Acquérir les moyens de construire et chiffrer un programme de travaux BBC par étapes
- Savoir accompagner les propriétaires dans leur prise de décision de rénover
- Appréhender le marché de l'audit énergétique pour construire une offre de service adaptée à votre structure.

Contenu pédagogique :

- **Partir sur de bonnes bases (2H en visio).** Objectifs et modalités pédagogiques. Prise en main des outils de la formation. Enjeux et objectifs de la rénovation énergétique en France, cadre de l'audit et parcours de qualification de l'auditeur.
- **Se familiariser avec l'audit énergétique (en autonomie 30 mn).** Définir ses qualités d'auditeur. Connaître les différences entre audit énergétique et DPE. Maîtriser les notions théoriques et le vocabulaire de l'audit et savoir les expliquer à des clients.
- **Se doter des outils de l'auditeur (en autonomie 40 mn).** Outils obligatoires de l'auditeur. Diagnostic de la qualité de l'air intérieur. Analyse des factures énergétiques et éco-gestes.
- **Etablir un diagnostic énergétique (présentiel).** Méthodes pour diagnostiquer un logement et concevoir une rénovation performante à partir de la visite virtuelle d'un bâti ancien.
- **Réaliser une simulation énergétique et financière (présentiel).** Données à recueillir. Etablissement d'un diagnostic répondant aux besoins des clients et aux problématiques du bâtiment. Intérêt et méthodes de partage du diagnostic avec son client.
- **Définir des solutions adaptées (présentiel).** Méthodes de rénovation énergétique durable et compatible avec l'existant (notamment le bâti ancien). Travaux induits. Formulation de la proposition de travaux.
- **Modéliser un logement sur un logiciel de calcul thermique (présentiel).** Méthodes de calcul et indicateurs. Apports et limites de différents logiciels et critères de choix. Méthodes de relevés et origine des données d'entrée. Saisie des données.
- **Produire un rapport d'audit conforme et utile (présentiel).** Exigences réglementaires relatives aux contenus, méthodes et livrables de l'audit. Adaptation des rapports réglementaires au cadre incitatif. Intégration des aides financières.
- **Devenir auditeur énergétique (présentiel).** Acteurs de l'audit et leur rôle. Cadre juridique et assurantiel. Démarches de qualification.
- **Validation de la formation (en autonomie 20 mn).** Evaluation des connaissances et de la formation.



Financé par l'Union européenne NextGenerationEU